

# COMITE DE DEFENSE D'ANDENNE

## a.s.b.l.

Siège social :  
Rue de la Ferme Romaine 3  
5300 Seilles (Andenne)  
Tél. 085-82.53.29

Numéro d'entreprise : 444994824  
Compte bancaire : 068-2115537-91  
Affiliation réseau :  
Inter-Environnement Wallonie

Le 15 juin 2016

Au Collège des bourgmestre et échevins  
de la Ville d'Andenne

Concerne : dossiers « Dépôt d'hydrocarbures » et « Centre de traitement de DEEE »

Monsieur le Bourgmestre,  
Mesdames les Echevins,  
Messieurs les Echevins,

La réunion du lundi 13 juin s'est bien déroulée. Les riverains se réjouissent du soutien actif des autorités communales.

Cependant, il a été demandé que pour les dossiers ultérieurs la Ville informe au-delà du périmètre minimal prévu par la loi. Il est anormal que dans le dossier « Hydrocarbures » les habitants de l'Avenue Roi Albert, de la Rue du Pont, du Quai des Fusillés et de la Rue de la Station n'aient pas été informés. Si la Ville trouve les moyens pour envoyer des centaines de lettres relatives à une représentation théâtrale en wallon (ce qui est louable), elle devrait mettre à disposition les mêmes moyens pour un dossier d'importance vitale.

Quant aux réunions d'information et de clôture, elles devraient se faire à une heure où la plupart des citoyens sont libres et dans une salle où tout le monde dispose d'une place assise. Le bourgmestre a promis d'y veiller.

Plusieurs riverains ont attiré notre attention sur l'absence des échevins en charge de l'environnement et de l'urbanisme. C'est effectivement inadmissible dans la mesure où ces personnes sont rémunérées pour suivre les dossiers qui relèvent de leur échevinat.

Le dossier suivra son cours. Si la Région wallonne donne son accord, il y aura plusieurs recours. Et si le Ministre n'arrête pas le projet, nous poursuivrons la démarche au Conseil d'Etat.

Maintenant, il s'agit de préparer la lutte contre le projet DEEE. Le dossier existe bel et bien et cela depuis 2014. Il a été annoncé tardivement par la SPAQUE (voir dépliant distribué aux riverains directs au début de l'année 2016) et par le Collège (voir article d'*Andenne Potins* du 6 avril 2016). Nous espérons que la Ville d'Andenne adoptera la même attitude que dans le dossier « Hydrocarbures »

Pour ce dossier, ce ne sont pas seulement les riverains qui seront mobilisés mais l'ensemble de la population andennaise. En matière de déchets, Andenne a déjà donné. La décharge d'Anton, Ardenne Humus, Brenner et le sinistre projet d'incinérateur sont encore dans les mémoires.

Il n'est pas question d'attribuer un terrain à ce que la presse appelle « la mafia des déchets » qui véhicule des capitaux considérables et où les pots de vin semblent être fréquents.

La gestion du dossier se fera avec le concours d'Inter-Environnement Wallonie, Greenpeace et la Faculté des Sciences Appliquées de l'ULg.

Il va de soi que, dès à présent, tous les futurs propriétaires dans un rayon de plusieurs centaines de mètres (donc y compris *l'Ecoquartier des Tilleuls*) devront être informés des projets « Hydrocarbures » et « DEEE ».

Le Comité de Défense d'Andenne souhaite travailler main dans la main avec les autorités communales pour préserver la qualité de la vie des citoyennes et des citoyens.

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames les Echevines, Messieurs les Echevins, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Comité de Défense d'Andenne,

Manfred Peters  
Président